



Communiqué de presse du 19 janvier 2009

Oui la libre circulation des personnes – C'est bon pour l'égalité!

Les Femmes socialistes confirment clairement leur approbation aux accord bilatéraux avec l'UE et l'élargissement à la Bulgarie et la Roumanie sur lesquels on votera le 8 février 2009. « Les mesures d'accompagnement pour la libre circulation des personnes sont de bons outils pour contrôler les salaires et par conséquent l'égalité des salaires entre femmes et hommes. En outre, elles permettent aux travailleuses des branches de bas salaires d'obtenir leurs droits » déclare la co-présidente des Femmes socialistes Maria Roth-Bernasconi lors de la séance du comité du 17 janvier 2009.

La libre circulation des personnes avec l'UE signifie que les personnes peuvent travailler dans un autre pays de l'UE, ou en Suisse justement. Or, les mesures d'accompagnement protègent les conditions de travail et le niveau des salaires en Suisse. Elles sont intrinsèquement liées à l'accord sur la libre circulation et seront renforcées en cas de reconduction. Du moment où elles sont appliquées, comme par exemple par les contrôles salariaux, elles permettent de garantir les niveaux salariaux usuels dans la branche correspondante.

A Genève par exemple, les mesures d'accompagnement ont permis d'introduire un contrat de travail type et un salaire minimal pour les employé-e-s domestiques, mesures qui ont été ensuite élargies à toute la Suisse. De plus, à Genève et au Tessin, cantons frontaliers par excellence, des salaires minimaux pour les esthéticien-ne-s et des personnes travaillant dans les centres téléphoniques ont pu être fixés.

Ces exemples démontrent qu'ainsi la libre circulation des personnes amène des améliorations pour les employé-e-s, notamment dans la branche des travaux domestique où les femmes ont jusqu'alors travaillé sous des conditions misérables sans protection et salaire minimaux. Ces femmes sont d'ailleurs presque toujours des migrantes et proviennent souvent d'états de l'Europe de l'Est.

Les mesures d'accompagnement aux accord bilatéraux ont permis des avancées par rapport à l'égalité du droit de travail et peuvent libérer les migrantes du cul-de-sac qui consiste en la permission de venir en Suisse seulement par regroupement familial ou en tant que employées à bas salaire. Grâce à ces mesures, les travailleuses ont plus de droits ! Les Femmes socialistes s'engagent donc avec conviction en faveur de l'élargissement de la libre circulation des personnes à la Bulgarie et la Roumanie.

Rappelons encore que le socialisme par essence international, repose sur la conviction que l'union fait la force. Poursuivre notre collaboration avec l'Union européenne, c'est continuer à chercher ensemble des réponses aux enjeux globaux, dont la crise est un triste exemple.